



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7427^e séance

Mardi 14 avril 2015, à 11 h 10

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Kavar	(Jordanie)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Agasandyan
	France	M. Delattre
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nigéria	M. Laro
	Nouvelle-Zélande	M. McLay
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jourado

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine
(S/2015/227)

Lettre datée du 10 avril 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité
par le Secrétaire général (S/2015/248)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2015/227)

Lettre datée du 10 avril 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/248)

La Présidente (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Babacar Gaye, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/227, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine, et sur le document S/2015/248, qui contient une lettre datée du 10 avril 2015 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à M. Gaye.

M. Gaye : J'exprime mon profond respect au Conseil et le remercie de me donner la possibilité de faire le point de la situation en République centrafricaine.

Des progrès sensibles ont été enregistrés dans la protection des populations, qui continuent malgré tout à souffrir de violences. Ces violences résultent, en particulier ces dernières semaines, des tensions intercommunautaires liées à la migration saisonnière des éleveurs Fulani (Peuls) et de leur bétail. Ces violences continuent aussi d'être le fait, d'abord à Bangui puis dans l'ouest du pays, des anti-balaka qui, à l'instar des ex-Séléka au centre et à l'est, y cherchent à se substituer à l'État. Le retour encore timide de l'autorité de l'État n'arrive pas à prévenir ou à apaiser les tensions communautaires.

Ainsi, les enclaves de populations à risque, en particulier les communautés musulmanes, sont toujours menacées malgré les efforts déployés par les acteurs humanitaires et les forces internationales. La situation

humanitaire reste grave dans le pays. Le nombre de déplacements de populations a continué d'augmenter : l'on compte 50 000 nouveaux déplacés depuis janvier 2015. Dans le même temps, l'accès humanitaire a souffert de la fragmentation des groupes armés.

(L'orateur poursuit en anglais)

S'agissant de la situation politique, des consultations locales historiques se sont achevées en mars dans l'ensemble des 16 préfectures. Ces consultations locales ont offert aux citoyens de la République centrafricaine l'occasion d'exprimer leurs vues sur des questions se trouvant au cœur de la crise, à savoir la justice et la réconciliation, la paix et la sécurité, la gouvernance, et les priorités en matière de développement socioéconomique. Le rapport du Gouvernement sur les consultations locales servira de base aux discussions et aux débats du Forum de Bangui.

Le 7 avril, la commission préparatoire du Forum de Bangui a présenté son rapport final au Chef d'État de la transition, M^{me} Catherine Samba-Panza, à la communauté internationale et au grand public. Le document comprend des rapports de quatre groupes de travail thématiques de la commission sur la paix et la sécurité, la justice et la réconciliation, la gouvernance et le développement socioéconomique.

Entre le 1^{er} et le 7 avril, le Gouvernement a publié quatre décrets concernant les dates du Forum, la mise en place du présidium, de même que son organisation et ses comités techniques. Le même jour, le Président du Conseil national de transition a publié une déclaration demandant leur abrogation, notamment en raison de l'absence de consultation avec le Conseil national de transition. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine a immédiatement fourni ses bons offices en menant des consultations avec les acteurs nationaux et les partenaires internationaux, dans le but de désamorcer les tensions entre les Autorités de transition et de promouvoir une démarche fondée sur le consensus. Cet effort s'est traduit par la publication hier d'un nouveau décret sur la composition du présidium du Forum, qui, selon moi, adopte une démarche plus inclusive. Dans le même ordre d'idée, au cours de son long entretien hier avec le Conseil de transition, le Premier Ministre a également contribué à un apaisement global des tensions.

La MINUSCA est également disposée à faciliter les discussions entre les Autorités de transition et les

groupes armés avant le Forum. Ces pourparlers visent à encourager un vaste accord sur les principes de la réforme du secteur de la sécurité et sur une stratégie de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) qui sera perfectionnée pendant le Forum, et à donner la possibilité aux groupes armés de réaffirmer leur attachement aux dispositions de l'Accord de cessation des hostilités, signé à Brazzaville le 23 juillet 2014.

L'achèvement du dialogue national ouvert à tous du Forum de Bangui constituera une nouvelle étape importante dans la transition. L'engagement de tous les acteurs nationaux, y compris des dirigeants politiques et militaires des groupes armés, sera indispensable pour maintenir la transition sur la bonne voie et pour préparer le terrain en vue des prochaines étapes du processus de transition, y compris l'organisation d'élections et le lancement d'efforts de réconciliation nationale à long terme. En attendant un accord sur une stratégie nationale et inclusive de DDR, la MINUSCA a entrepris des activités destinées à étayer le processus de regroupement sous la forme de projets de travaux publics nécessitant une main-d'œuvre importante qui ont été lancés dans les zones à haut risque et qui ciblent les jeunes à risque, y compris les ex-combattants.

La transition a atteint un stade critique. L'organisation d'élections crédibles marquera la fin de la transition. À cet égard, le processus électoral se heurte à des difficultés, en particulier l'inscription sur les listes électorales des personnes déplacées et des réfugiés qui ont fui le pays. Les obstacles financiers et sécuritaires continuent d'entraver le travail de l'Autorité nationale des élections. À la date du 2 avril, celle-ci avait mis en place 97 de ses antennes sur 142.

Bien que la MINUSCA ait prodigué des conseils en matière de plans opérationnels pour la sécurité et le processus électoral, il est fort inquiétant de constater que le fonds commun de 44 millions de dollars géré par le Programme de développement des Nations Unies accuse toujours un déficit de financement de 49 %. Or, l'achèvement dans les délais du processus électoral dépend de la réception en temps voulu des fonds nécessaires, c'est pourquoi nous demandons aux États Membres de répondre rapidement à cet appel.

Lors de la dernière réunion du Groupe de contact international pour la République centrafricaine, le 16 mars, les participants ont exhorté les Autorités de transition à accélérer les préparatifs électoraux et à examiner le cadre juridique afin de dégager les options

permettant de simplifier le processus. Le Groupe de contact international a également engagé les Autorités de transition à respecter la clause d'inéligibilité dans la charte constitutionnelle qui interdit aux hauts responsables du gouvernement de transition de se porter candidats. Le communiqué final a réaffirmé le calendrier de la transition, qui doit s'achever le 15 août.

(l'orateur reprend en français)

La République centrafricaine rentre dans une phase essentielle de son retour vers la sécurité et la stabilité. La récente visite du Conseil de sécurité dans ce pays, comme la décision du Conseil d'accorder à la MINUSCA un renforcement de 750 militaires, 288 policiers et 20 officiers de l'administration pénitentiaire traduisent son soutien attentif à la MINUSCA.

Or, l'intérêt et le soutien continu des partenaires internationaux et régionaux demeurent plus indispensables que jamais. Cet intérêt et ce soutien contribuent à assurer non seulement le déroulement normal de la transition, mais également la poursuite des opérations humanitaires dans ce pays avec des ressources adéquates. Je voudrais saisir cette occasion pour faire appel à tous les partenaires internationaux afin qu'ils maintiennent leur engagement à soutenir les opérations humanitaires dont ce pays a tant besoin. À ce jour, le soutien consolidé par les Nations Unies au titre de l'assistance humanitaire pour la République centrafricaine couvre seulement 13 % des fonds nécessaires.

Rétablir la sécurité, promouvoir un dialogue politique inclusif et compléter la transition n'est que le commencement du long cheminement de la République centrafricaine vers la stabilité et le développement. Les Centrafricains continuent de compter sur la MINUSCA pour une mise en œuvre efficace du mandat avec l'engagement et le soutien continu du Conseil. La communauté internationale a l'obligation morale d'aider la République centrafricaine et sa population à rester dans la voie de la paix et de la réconciliation. C'est notre responsabilité collective.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Gaye de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.